



Echos du Conseil de Nantes Métropole du 24 janvier 2014

Ce dernier Conseil de Nantes Métropoles a été assez court..

Comme l'ont souligné plusieurs orateurs, au moins la moitié des Conseillers de Nantes Métropole ne sera plus présente lors du prochain mandat (et beaucoup ne seront plus élus du tout). On a pu discerner une certaine nostalgie dans certains propos...

Programme de travail 2014 de l'AURAN :

Contrairement aux prévisions, ce point a donné lieu à un très large débat.

Laurent Dejoie (droite) : Tout en soulignant la qualité du travail de l'AURAN (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise), il demande d'insister sur la nécessité de construire un nouvel aéroport à Notre Dame des Landes (NDDL). Il souligne que les réformes des collectivités locales semblent recueillir le mécontentement des responsables PS du Conseil Général 44 et de la Région. La métropole nantaise va-t-elle absorber le Conseil général ?

Gilbert Galliot (EELV) salue les travaux menés avec l'ADDRN (St-Nazaire) et Rennes.

Il regrette que le programme 2014 ne soit pas accompagné du bilan 2013. Il propose qu'un atelier associant les élu.e.s et le Conseil de développement puissent donner un avis sur le programme de travail de l'année à venir.

Bertrand Vrain (Alternatifs) : Par rapport à Notre Dame des Landes, personne ne dit que le nombre de mouvements d'avions a **baissé en un an de 2,4%**. Quant à l'étude de la LGV Nantes-Rennes, elle n'a aucune utilité puisque cette LGV, dont le coût serait de 1,5 Milliards €, n'a aucune chance de se réaliser.

Yann Vince (PC) : Chaque collectivité joue un rôle positif. Nous sommes pour les conserver, en particulier les communes et les Conseil généraux.

Ronan Dantec (EELV) : malgré l'énergie déployée

par Marylise Lebranchu, l'acte 3 de la décentralisation est très décevant. Face aux mille feuilles institutionnelles, le conservatisme (de la droite en particulier) est très influent. Concernant le programme de l'AURAN, et contrairement à la proposition de Laurent Dejoie, le travail de l'AURAN doit être prospectif et non pas conjoncturel et partisan. D'autre part, il ne faut pas seulement envisager la coopération Nantes-Rennes, mais aussi Nantes-Brest.

Julien Bainvel (UMP) : Pour réformer le mille feuilles institutionnel, le conservatisme n'est pas à droite, mais à gauche. C'est d'ailleurs le Président Hollande qui a supprimé la création du Conseiller territorial, à la fois Conseiller régional et départemental.

Patrick Rimbart (PS) Je suis surpris par les propos de Luc Dejoie concernant la consultation « *Nantes 2030, ma ville demain* ». Cela a été une grande mobilisation et un temps fort de dialogue avec les habitants.

Gilles Retière indique qu'il a toujours essayé de rassembler tout ce qui pouvait unir l'agglomération. Il ne reprend donc pas en compte la proposition de Laurent Dejoie. Pour ce qui concerne la réforme des institutions, il se félicite de la reconnaissance du fait métropolitain et de sa collaboration prioritaire avec la Région.

Délibération adoptée par 100 pour, un contre et 5 abstentions.

Centres commerciaux Château de Rezé et Breil Malville :

Pascal Pras (en remplacement de Charles Gautier) : Nantes Métropole a souhaité soutenir les centres commerciaux de Rezé Château et Breil Malville, essentiels pour favoriser les liens sociaux sur ces deux quartiers populaires. Une convention de gestion de ces deux centres commerciaux avec la Société Publique Locale « Nantes Métropole Aménagement » est proposée.

Joël Gerriau (droite). Cette délibération est conforme à la convention cadre. Mais je voudrais lancer une alerte sur la situation des commerces et des PME : Il y a en Pays de la Loire un plus fort taux de défaillances d'entreprises que la moyenne nationale. En plus, les indemnités compensatrices pour l'accueil des apprentis et le crédit d'impôt pour les entreprises de plus de 10 salariés ont été supprimées. Il faudrait aider plus les commerces et les PME.

Gilles Retière : ces deux centres commerciaux sont situés dans des quartiers comprenant plus de 50% de HLM à bas loyers. Nous avons là des populations ayant des revenus les plus bas de l'agglomération. Il n'y a donc pas de miracle : elles achètent peu. Et des aides financières aux commerçants n'y changera rien. Par contre, il faut aider le centre commercial et c'est ce que nous faisons.

Patrick Rimbert : S'il n'y avait pas eu le soutien de Nantes Métropole, le centre commercial du Breil n'existerait plus (il a brûlé deux fois). C'est bien le sens du travail de Nantes Métropole : favoriser l'existence de centres commerciaux de proximité dans **tous** les quartiers.

Charles Gautier : (très applaudi) présente ses vœux pour 2014. Il souligne que la France va être observée. Il espère qu'elle donnera une image positive, sans racisme, qu'elle cultivera l'espérance d'un monde meilleur, sans pour autant être donneuse de leçons. Il remercie les 700 élu.e.s de l'agglomération dont la moitié ne seront plus élus après mars. Il remercie aussi les agents des communes et de Nantes Métropole. Ces prochaines élections sont très importantes. Souhaitons que la campagne se déroule dans le respect des idées et des personnes.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Plan de mobilité des entreprises : appel à projets relatifs au vélo

Jacques Garreau : Les plans de mobilité signés avec Nantes Métropole concernent 362 entreprises publiques et privées employant 104 000 salariés. La dernière signature en date est celle du Rectorat. Le dernier appel à projets vélo a permis d'aider 38 entreprises (11%). Nous proposons de lancer un nouvel appel à projets pour 2014, dans les mêmes conditions que le précédent. **Approuvé à l'unanimité.**

Proposition d'acquisition de 3 bus articulés supplémentaires

Jean-François Retière : Les chronobus sont plus utilisés que nous le pensions : là où nos prévisions étaient de 70 000 voyages de plus, nous sommes à plus de 79 000. Il paraît donc indispensable de renforcer le parc de bus articulés pour répondre aux besoins. Nous proposons d'acheter 3 bus articulés hybrides pour un montant de 2 millions € TTC.

Patrick Cotrel : Je voudrais témoigner du succès de la ligne chronobus C7 sur l'axe Thouaré-Sainte-Luce-Nantes. En quelques semaines, la fréquentation des bus et chronobus est passée de 4400 voyages à 6200 par jour. Dans le même temps, la circulation automobile a diminué de 5% (phénomène qui sera sans doute provisoire). Et les acquisitions de cartes « Libertain » dépassent les prévisions.

Le transport en commun **efficace** (c'est-à-dire rapide et économique) est une idée qui est en train de pénétrer dans les esprits.

Cependant, à certains moments de la journée, des chronobus sont très pleins. Et nous pensons que l'utilisation renforcée de bus articulés sera indispensable dans l'avenir. Nous approuvons donc cette acquisition de bus supplémentaires. Je profite de cette prise de parole pour remercier Jean-François Retière pour le gros travail qu'il a effectué dans ce domaine.

Gilles Retière : Ce sont des propos que Jean-François Retière doit particulièrement apprécier, de la part des élus lucéens !

Pierre Tréguier : en tant que président de la commission mobilités depuis 2 ans, je tiens à remercier Jean-François Retière pour le travail accompli pour le projet chronobus : il a participé à 150 réunions pour parvenir à dégager des consensus dans la très grande majorité des cas.

Bien entendu, il y a encore du travail à faire : des prolongations de chronobus sont demandées, il y a aussi le chantier tramway, ... Mais je voulais souligner le plaisir que j'ai eu à travailler avec Jean-François, mais aussi avec Jacques Garreau, Bernard Chesneau, sans oublier Éric Chevallier.

Sophie Jozan : A l'occasion de cette dernière séance du Conseil de Nantes Métropole, je tiens à souligner combien cette intercommunalité est à la bonne dimension ; et je regrette les conservatismes qui freinent les évolutions nécessaires ; et je ne comprends pas que M. Rimbert dise qu'il n'y a pas besoin de loi pour simplifier le mille feuilles administratif.

Une politique des transports en commun est indispensable. Je me souviens quand nous défendions une solution busway sur l'île de Nantes, alors que le Maire de l'époque voulait faire la ligne 5 de tramway... Pour l'avenir, des bus en site propre sont indispensables et ils doivent relier les quartiers et communes entre eux, sans passer par le centre de Nantes. Il faut aussi partager les coûts, et je ne comprends pas pourquoi la hausse de la TVA n'a pas été répercutée sur les prix. Il faudra aussi apporter des aides en fonction des revenus et non plus en fonction du statut...

Jean-François Retière : Je vous invite à relire le PDU qui traite à l'horizon 2030 pas mal de questions qui viennent d'être évoquées. Avec les 70 km de chronobus et les quatre lignes de tramway et busway, la métropole nantaise a un réseau envié par beaucoup. Je remercie les services de Nantes Métropole, et particulièrement la Direction déplacements.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Tableau des effectifs

Bernard Bolzer : Vous trouverez dans l'annexe les ajustements habituels. Seuls 2 créations de poste sont prévues : une réintégration de droit sans incidence budgétaire et un chargé de missions pour l'espace accueil entreprises (en lien avec le MIN). Par ailleurs, deux doctorants vont être accueillis dans les services dans le cadre de « Conventions Industrielles de Formation par la Recherche. ». Un doctorant se verra confier des travaux portant sur « *la scolarisation des gens du voyage* »

Marie-Hélène Nédélec : nous soutenons vivement ce type d'initiatives.

C'est aussi mettre la recherche au service des citoyens. Et ainsi renforcer son utilité sociale. En effet, ce doctorant travaillera sur la thématique de la scolarisation des gens du voyage, dans la perspective de renforcer l'accès aux droits de ces populations. A ce titre, il est important de rappeler que la mise à disposition de terrains pour accueillir ces populations se poursuit sur l'agglomération. Et nous apprécions les avancées sur les autres volets : la sédentarisation et l'accès aux droits. La scolarisation étant un élément indispensable de cet accès afin de cheminer vers la qualification professionnelle. (...)

Subventions :

Plusieurs subventions sont proposées : création d'un centre de santé publique (participation de 1,42 M€), participation au château des Ducs de Bretagne (2 M€), AURAN (2,66 M€), Comité des œuvres sociales du personnel (1,6 M€).

Pierre-Yves Le Brun : Le château des Ducs de Bretagne est une figure emblématique du patrimoine de notre agglomération. C'est pourquoi il est tout à fait compréhensible que nous continuions notre soutien, en faveur de notre attractivité touristique. Néanmoins,

pourriez-vous préciser les raisons qui ont motivé l'augmentation de la subvention de 400 000 € entre 2013 et 2014, soit un passage de 1,6 millions à 2 millions d'euros ?

Pascal Bolo : la subvention avait été sous-estimée. En réalité, le nombre de visiteurs a été très important et cette augmentation de la subvention correspond à la réalité.

Question orale

Joël Guerriau l'entretien des voiries a été transféré à Nantes Métropole, avec la garantie qu'elle ferait au moins autant que les communes. Cela a effectivement été le cas. Mais les ERS (crédits d'entretien des voiries) sont accaparés par la mise en place de dispositifs de sécurité et de ralentissement des voitures. Or les 3 derniers hivers ont été rudes et les dégradations des chaussées importantes. Ce qui fait qu'on ne maintient pas bien le réseau et que cela peut présenter des dangers pour les usagers. Nous demandons la mise en place d'un plan d'urgence

avec des crédits correspondant permettant d'augmenter (surtout) le travail en régie.

Jean-Pierre Fougerat : Avant Nantes Métropole, les travaux de voiries (neufs et entretien) représentaient 26 M€ par an. Dans l'actuelle mandature, nous sommes à une moyenne de 65 M€. En 2005, les ERS étaient à 10 M€, aujourd'hui à 22 M€. Enfin, puisque vous parlez d'équité entre les communes, je rappelle que nous avons fait procéder à un audit pour les 2 800 km de voiries communautaires. Et c'est sur cette base que nous avons réparti les enveloppes d'entretien.

Déclaration du Président

Gilles Retière : je suis fier du travail accompli au cours de ces 6 ans avec les élu.e.s et les services. Nous avons investi 1,46 milliards€. Les 7 pôles de proximité ne peuvent fonctionner qu'avec les Maires pour avoir une action pertinente. Nous avons une progression démographique forte, car on vit bien à Nantes. C'est la ville des courtes distances, des transports en commun performants, une capitale verte de l'Europe (effort à continuer), des pôles d'excellence (ex IRT Jules Verne) et de la croissance économique. Peut-être faudra-t-il investir plus dans l'université pour une meilleure liaison entre recherche et emploi ?

En matière de logements, nous avons construit 10 000 logements dans le cadre d'un PLH accepté par toutes les communes, pour lutter contre l'étalement urbain et renforcer les pôles de centralité.

Certains ne seront plus élu.e.s : Patrick Rimbart, Charles Gautier, Jean-Pierre Legendre, Jean-François Retière, Bernard Bolzer, Laurent Dejoie, Liliane Plantive, ... Même si nous avons échangé des propos parfois vifs, il y avait beaucoup de respect entre nous, et les communes ont été respectées.